



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

Introduction

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, les recherches et les technologies d'AAC aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur les marchés mondiaux.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consultez le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor. Il doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (B) d'AAC pour 2025–2026.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2025–2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en matière d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées au moyen de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel présente les résultats de la période comptable en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 31 décembre 2025.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du troisième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour la période terminée le 31 décembre des exercices 2025–2026 et 2024–2025

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2025–2026	2024–2025
Autorisations totales pouvant être utilisées	4 122	4 013
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	2 214	2 294
Utilisation (%)	54	57

A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et du précédent exercice.

Comparaison des autorisations totales au 31 décembre des exercices 2025–2026 et 2024–2025

Autorisations (en millions de dollars)	2025–2026	2024–2025	Écart
Crédit 1 — Autorisations nettes de fonctionnement	713	708	5
Crédit 5 — Autorisations de dépenses en capital	80	74	6
Crédit 10 — Subventions et contributions	928	957	(29)
Autorisations législatives budgétaires	2 401	2 275	127
Autorisations totales	4 122	4 013	109

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025–2026, les autorisations étaient de 4 122 millions de dollars, soit une augmentation de 3 % ou de 109 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

- Les autorisations législatives budgétaires ont augmenté de 127 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation prévue de 109 millions de dollars pour le programme Agri-stabilité afin de soutenir le secteur de l'agriculture primaire et de maintenir une industrie agricole viable au Canada alors que les producteurs font face à des mesures commerciales des États-Unis et de la Chine.
- Crédit 10 — Les subventions et contributions ont diminué de 29 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution nette de 25 millions de dollars pour les initiatives à frais partagés du Partenariat canadien pour une agriculture durable, ce qui reflète un plus petit montant de financement reporté de l'exercice précédent.
- Crédit 5 — Les autorisations de dépenses en capital ont augmenté de 6 millions de dollars, principalement en raison du financement supplémentaire de 7 millions de dollars pour l'initiative de renouvellement des actifs de laboratoire.
- Crédit 1 — Les autorisations nettes de fonctionnement ont augmenté de 5 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de 11 millions du financement des conventions collectives et de l'augmentation de 5 millions de dollars du report du budget de fonctionnement. Ces augmentations ont été partiellement compensées par les diminutions liées à l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales.

B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2025–2026 et 2024–2025

Dépenses (en millions de dollars)	2025–2026	2024–2025	Écart
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	488	493	(5)
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	43	26	16
Crédit 10 — Dépenses en subventions et contributions	420	419	1
Dépenses législatives budgétaires	1 263	1 356	(92)
Dépenses budgétaires nettes totales	2 214	2 294	(80)

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025–2026, les dépenses étaient de 2 214 millions de dollars, soit une baisse de 3 % ou de 80 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'année précédente en raison des changements suivants :

- Les dépenses législatives budgétaires ont diminué de 92 millions de dollars, principalement en raison d'une baisse de 50 millions de dollars des paiements au titre du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers, à cause de retards dans le traitement des factures. Cette diminution reflète également une baisse de 28 millions de dollars des paiements au titre de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, en raison de la diminution des frais d'intérêts. Les paiements au titre du programme Agri-protection ont par ailleurs diminué de 20 millions de dollars en raison du moment de réception des demandes d'indemnisation.
- Crédit 5 — Les dépenses d'immobilisations ont augmenté de 16 millions de dollars, principalement en raison des projets du plan d'investissement dans les centres de recherche et de développement de Charlottetown et de Saskatoon, ainsi que d'autres améliorations des systèmes de bâtiments.
- Crédit 1 — Les dépenses nettes de fonctionnement ont diminué de 5 millions de dollars, principalement en raison d'une réduction des dépenses salariales.
- Crédit 10 — Les dépenses de subventions et contributions ont été relativement stables, augmentant de 1 million de dollars.

Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue d'exercer une gestion et une surveillance prudentes dans la mise en œuvre de ses politiques et l'exécution de ses programmes. Le Ministère a mis en place une procédure intégrée visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques stratégiques et opérationnels. Ce processus facilite la prise de décisions et l'établissement de priorités et assure une meilleure exécution et une utilisation plus efficace des ressources.

Le Ministère demeure vigilant et continue de se préparer aux risques, aux situations et aux événements qui auront une incidence sur son environnement opérationnel. Des mesures d'atténuation ministérielles sont en place pour gérer les risques liés au personnel et aux processus d'AAC. Cela aide AAC à maintenir un bon équilibre entre le personnel et la charge de travail, et à veiller à ce que les employés soient convenablement formés, mobilisés et soutenus (Notre personnel). Cela aide également le Ministère à naviguer efficacement dans un contexte de pressions financières et à affecter les ressources limitées aux secteurs de plus grande importance (Établissement des priorités et surveillance).

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

Des mesures d'atténuation ministérielles sont également en place pour gérer les répercussions liées à la technologie, à l'infrastructure et aux événements externes. Ceux-ci incluent la capacité de prévenir, de détecter, de contenir ou de répondre efficacement aux menaces de cybersécurité pouvant affecter ses opérations, ses systèmes et son information (Cybersécurité); de veiller à ce que les laboratoires et autres infrastructures critiques puissent être entretenus ou faire l'objet de réinvestissements, dans le but de soutenir des activités scientifiques et opérationnelles de pointe, durables, sûres et sécurisées (Infrastructures essentielles); et, veiller à ce que le Ministère puisse moderniser son infrastructure numérique de manière appropriée et en temps opportun pour soutenir un modèle opérationnel sûr et fondé sur les données et des opérations efficaces (Modernisation pour les services et les décisions numériques et fondés sur les données).

Ces mesures incluent également le maintien de la capacité des stratégies, des solutions de programme et des activités scientifiques d'AAC à répondre aux menaces climatiques et environnementales qui touchent le secteur agricole (Climat et durabilité), ainsi que la gestion des crises industrielles et commerciales majeures et perturbatrices dans plusieurs secteurs simultanément (Perturbations économiques et commerciales).

AAC continuera de surveiller de près son environnement et ses opérations afin de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement pour produire les résultats attendus ou pour réaffecter les ressources aux priorités clés, au besoin.

Changements importants quant au personnel et aux programmes

Personnel

Aucun changement important n'est à signaler quant au personnel.

Programmes

Améliorations apportées au programme Agri-stabilité : Un financement de 109 millions de dollars en 2025–2026 appuiera les améliorations apportées au programme Agri-stabilité pour l'année de programme 2025, y compris le passage du taux d'indemnisation de 80 % à 90 % et le doublement du plafond des paiements pour atteindre 6 millions de dollars par exploitation.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Lawrence Hanson, sous-ministre
Ottawa, Canada

Original signé par

Alain Lagacé, dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

État des autorisations (non audité)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025–2026			Exercice 2024–2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	712 950	167 835	488 294	707 947	166 186	493 276
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	80 164	22 195	42 839	73 923	13 177	26 477
Crédit 10 — Subventions et contributions	927 942	160 239	419 682	956 612	179 785	418 517
Autorisations législatives budgétaires ⁽²⁾	2 401 344	698 976	1 263 239	2 274 561	777 990	1 355 717
Autorisations budgétaires totales	4 122 399	1 049 245	2 214 054	4 013 043	1 137 138	2 293 987
Autorisations totales	4 122 399	1 049 245	2 214 054	4 013 043	1 137 138	2 293 987
Remarques : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. (1) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre. (2) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non auditées)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025–2026			Exercice 2024–2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel*	636 547	153 317	469 140	616 746	154 590	465 694
Transports et communications	9 734	2 629	6 757	8 313	2 524	6 582
Information	10 703	3 006	5 410	12 862	3 409	5 653
Services professionnels et spéciaux	133 445	34 926	73 850	129 688	25 775	64 032
Location	11 981	2 087	6 932	12 690	1 287	7 698
Réparation et entretien	15 866	4 598	10 407	18 493	3 874	9 073
Services publics, fournitures et approvisionnements	43 516	8 885	23 446	63 316	8 750	24 238
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	21 776	7 465	14 754	24 879	6 148	11 808
Acquisition de machinerie et d'équipement	43 556	5 866	14 307	36 694	6 555	13 862
Paielements de transfert	3 240 652	725 325	1 496 089	3 141 777	786 762	1 564 595
Autres subventions et paiements	18 285	111 939	127 519	9 895	152 221	158 717
Dépenses budgétaires brutes totales	4 186 062	1 060 042	2 248 611	4 075 355	1 151 894	2 331 953
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	63 662	10 797	34 556	62 312	14 756	37 966
Dépenses budgétaires nettes totales	4 122 399	1 049 245	2 214 054	4 013 043	1 137 138	2 293 987
Remarques : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. * : Personnel comprend les salaires et traitements (y compris les étudiants et les occasionnels), les heures supplémentaires et les indemnités, les indemnités de départ et les paiements rétroactifs, ainsi que les cotisations du Ministère au régime d'avantages sociaux des employés.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditée)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars)

Annexe A

	Exercice 2025–2026			Exercice 2024–2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	80 847	20 212	60 635	72 151	35 506	53 259
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	102	25	77	99	49	74
Paielements de contributions pour le programme Agri-stabilité	431 886	(937)	(23 407)	322 358	(2 060)	(15 043)
Paielements de contributions pour le programme Agri-protection	1 033 783	507 754	894 502	1 033 783	892 620	914 613
Paielements de subventions pour le programme Agri-investissement	153 974	36 168	134 930	162 774	100 059	141 118
Paielements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	169 001	16 274	56 344	160 183	67 904	83 989
Paielements de subventions pour le programme Agri-stabilité	68 563	81	163	52 063	(346)	100
Paielements de contributions pour le programme Agri-investissement	19 779	6 942	14 955	28 279	18 828	19 904
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	-	13 111	-	425
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(192)	-	-	(2 814)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paielements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (PAAC)/Agri-relance	118 513	(1 329)	(1 370)	118 513	397	2 930
Paielements de contributions pour le Programme d'assurance des prix du bétail (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	4 000	244	612	4 000	883	883
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	872	500	235	1 848	1 131	745
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	6 811	2 394	5 933	15 298	3 943	5 560
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	20	-	-	-
Paielements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	-	(5)	-	(5)	(9)
Paielements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(10)	(25)	-	-	(16)
Paielements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	250 000	100 000	100 000	290 000	150 000	150 000
Paielements de contribution au Fonds d'innovation et d'investissement dans l'industrie laitière	50 000	10 659	19 832	-	-	-
Autorisations législatives budgétaires	2 401 344	698 976	1 263 239	2 274 561	1 268 912	1 355 717
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						